

Les entreprises [EVERGAZ](#) et [SICAE OISE](#) / T : 03.44.92.71.00, viennent d'annoncer la mise en place d'un partenariat visant développer et détenir des centrales biogaz dans les départements de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne. Par le procédé de méthanisation, qui consiste à capter le méthane issu de la décomposition des déchets organiques, le biogaz récupéré peut être transformé en électricité. Evergaz, qui possède déjà trois unités en France, en prévoit 20 en 2020, tandis que la Sicae-Oise récupère l'électricité des éoliennes du territoire. Le consortium a annoncé 20 millions d'euros d'investissement sur cinq ans.